



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



COMMISSION SCOLAIRE  
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

## RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*« Le conseil d'établissement prépare et adopte  
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités  
et en transmet une copie à la commission scolaire »*

*(Réf. : L. I. P. article 82)*



---

Signature de la présidente

---

13 juin 2016  
Date de l'adoption par le CÉ



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## TABLE DES MATIÈRES

1. BILAN 2015-2016 .....	3-6
2. MOT .....	7
3. IDENTIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ ET LEUR FONCTION.....	8
4. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016 .....	9
5. ANNEXE .....	11



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## BILAN 2015-2016 Conseil d'établissement École Lanouette

### **Résumé des rencontres :**

Cette année, il n'y a eu que des rencontres publiques et l'horaire a été établi lors de la première assemblée du 15 septembre 2015. Nous avons eu sept rencontres durant l'année 2015-2016 en plus d'un souper/réunion. Toutes les rencontres se sont déroulées à la salle du personnel de l'école. Voici un bref résumé de ce qui a été discuté :

### **Rencontre du 5 octobre 2015 :**

Élection des officiers  
Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement  
Fonctionnement du cartable  
Budget de fonctionnement et frais de déplacement  
Plan d'évacuation  
Protocole de gestion de crise  
Prévision des activités 2015-2016  
Convention de gestion  
Plan de réussite  
Politiques de sollicitation aux parents  
Utilisation du gymnase  
Activité labyrinthe à l'Halloween (municipalité)  
Calendrier activités O.P.P.  
Soutien à la persévérance (aide individualisé)  
Facturation aux parents  
Programme de vaccination  
Plan d'action et dépliant  
Projet Activital  
Facturation aux parents  
Date reprise des photos  
Remerciements à Mme Nancy Carrier

### **Rencontre du 23 novembre 2015 :**

Utilisation du gymnase  
Sortie des maternelles au bureau de poste  
Formation Maryse Durette  
Budget  
Saines habitudes de vie  
Soutien à la persévérance – aide individualisée  
Approche orientante  
SIAA – mesure Agir autrement  
Mesures 30059 et 30363  
Mesure composition de classe  
Documents CCSÉHDAA  
Rapport annuel 2014-2015



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Demande de remboursement de dépense du CÉ  
Rapports des responsables  
Frais de gardiennage  
Projection comédie musicale (capacité d'accueil)  
Activité de la rentrée 2015-2016 budget OPP  
Conférence pour les parents  
Journée mondiale de l'enfance – 20 novembre 2015  
Formation offerte à tous les parents (par le comité de parents)  
Formation sur la méthode « Je suis capable »

### **Rencontre du 18 janvier 2016 :**

Demande de remboursement de dépense du CÉ  
Comité de parents (lettre au ministre Blais)  
Activité de la rentrée 2015-2016 budget OPP  
Grille-matières  
Code de vie du service de garde  
Sorties d'élèves  
Projet Activital  
Organisation scolaire  
Plan triennal 2015-2018  
Liste des écoles et des centres 2016-2017  
Acte d'établissement 2016-2017  
Rapport de consultation à compléter  
Règles et critères d'inscription des élèves 2016-2017  
Inscriptions des maternelles  
Course Claudie-Ouellet  
Salon du livre  
Photo du CÉ  
Rapports des responsables  
Documents CCÉHDAA

### **Rencontre du 22 février 2016 :**

Plan triennal 2015-2018  
Liste des écoles et des centres 2016-2017  
Acte d'établissement 2016-2017  
Rapport de consultation à compléter  
Photo du CÉ  
Fondation luperivienne  
Sorties au Centre sportif de St-Antonin  
Projet de loi 86  
Critères de sélection d'une direction  
Programme de bourse 2015-2016  
Course Claudie-Ouellet  
Inscription 2016-2017  
Organisation scolaire  
Documents CCSÉHDAA  
Rapports des responsables



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



40<sup>e</sup> Congrès de la FCPQ -3 et 4 juin

**Rencontre du 18 avril 2016 :**

Rapport de consultation à compléter  
Point surprise! (photo)  
Critères de sélection d'une direction  
Programme de bourse 2015-2016  
O.P.P. (vente de fromage)  
40<sup>e</sup> Congrès de la FCPQ -3 et 4 juin  
Utilisation du gymnase  
Course Claudie Ouellet  
Sorties de fin d'année  
Sorties d'élèves  
Activité fin d'année  
Allumons les passions  
Frais du congrès du comité de parents pour Mme Marie-Ève Côté  
Vaccination  
Organisation scolaire  
Atelier de musique « Baratanga »  
Documents CCSÉHDAA  
Rapport des responsables  
Souper de fin d'année  
Feuillets sur la parentalité après la rupture  
Billets fondation luperivienne (souper)  
Publication dans le journal « Le Saint-Antonin »

**Rencontre du 16 mai 2016 :**

Programme de bourse 2015-2016  
Lettre des parents pour la municipalité  
Congrès Fédération des comités de parents  
Assemblée générale 2016-2017  
Financement soirée des finissants  
Règles pour le classement des élèves  
Listes du petit matériel 2016-2017  
Frais chargés aux parents  
Reprise de temps 22 juin 2016  
Distribution du fromage/cadeau  
Calendrier scolaire 2016-2017  
Entrée progressive  
Groupes 2016-2017 vs liste de juin  
Défi Everest  
Achat école ou librairie  
Copie papier calendrier du mois  
Comité des finissants  
Recours collectif : collecte de documents  
Plan triennal 2016-2019 et actes d'établissement 2016-2017 (changements)



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Invitation aux organismes et comités de St-Antonin  
Préoccupé par la sécurité à vélo chez les jeunes  
Documents CCSÉHDAA  
Rapports des responsables  
Souper de fin d'année  
Modules de jeux – cour des petits  
Consultation sur projet « Objectifs et principes de répartition – Budget 2016-2017 »

**Rencontre du 13 juin 2016 :**

Rapport annuel du conseil d'établissement  
Budget annuel de l'école 2015-2016  
Projet éducatif  
Rapport de la trésorière  
Rapport annuel de l'OPP  
Sortie projet Activital piscine (gr. 501) le 16 juin en AM  
Visite au Festival country le 17 juin en PM (gr. 052-501-502)  
Plan de réussite  
Convention de gestion  
Fin des classes  
Listes du petit matériel 2015-2016  
Code de vie  
Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence (bilan)  
Frais de 5 \$ pour l'activité Animagerie et 15 \$ pour les groupes de 6<sup>e</sup> année  
Projet co-enseignement 6<sup>e</sup> année  
Formulaire de remboursement de dépenses à remettre  
Rapport des responsables



## MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

### **Nombre d'assemblées régulières tenues par le conseil d'établissement**

Le CÉ a tenu 7 assemblées régulières en 2015-2016 :

- Lundi le 5 octobre 2015, à 19 h 15
- Lundi le 23 novembre 2015, à 19 h 15
- Lundi le 18 janvier 2016, à 19 h 15
- Lundi le 22 février 2016, à 19 h 15
- Lundi le 18 avril 2016, à 19 h 15
- Lundi le 16 mai 2016, à 19 h 15
- Lundi le 13 juin 2016, à 19 h 15

### **1. Objectifs du conseil d'établissement**

Il faut d'abord savoir que l'institution du conseil d'établissement découle de la Loi sur l'instruction publique.

Ses membres sont élus ou nommés annuellement ou bisannuellement, par élection lors de l'assemblée générale des parents, tenue normalement en septembre.

Lors des séances, différentes règles prévues dans le cadre de la loi s'appliquent, afin de maintenir son bon déroulement (avis de convocation, quorum de parents, rapport du procès-verbal, décorum, éthique et déontologie, etc.).

Nombreux et variés sont les points traités au conseil d'établissement durant une année scolaire, mais ils ont tous le même noyau central : « les élèves ».

Je tiens donc à vous énumérer les principaux points traités en 2015-2016.

- Fonctionnement du service de garde (horaire, sécurité, encadrement, activités...)



*École Lanouette*  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## **2. Identification des membres du comité et leur fonction**

### Parents

- Madame Marie-Eve Bernier, présidente
- Madame Marie-Josée Simard, vice-présidente,
- Madame Valérie Simard
- Madame Marie-Ève Côté, trésorière et représentante au comité de parent
- Madame Véronique Whittom
- Madame Mélanie Chénard, secrétaire

### Personnel enseignant

- Madame Sabrina Thériault
- Madame Isabelle Dallaire
- Madame Carolyne Michaud

### Personnel professionnel

- Madame Martine Paradis

### Personnel de soutien

- Monsieur Régis Bérubé

### Personnel du service de garde

- Madame Julie Larocque (remplacée par Madame Marie-Pier Dumont)

### Représentants de la communauté (poste vacant)

### Commissaires

- Monsieur Alain Castonguay

### Direction d'école

- Madame Josée Michaud





**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## **RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016**

### **CONCLUSION**

#### **Mot de la présidente**

Conformément à l'article 82 de la loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement (C.É.) de l'école Lanouette vous présente son rapport annuel. Celui-ci contient un sommaire des activités du C.É. pour l'année 2015-2016. Le C.É. fut nommé à l'assemblée générale des parents le 15 septembre 2015. À cette rencontre, il fut également décidé de poursuivre la formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.). Cet organisme a pour but de favoriser, de diverses façons, la participation des parents à la vie de l'école soit en offrant des collations thématiques à nos jeunes ou en soutenant l'équipe-école pour certaines activités.

L'objectif principal du C.É. est de contribuer au succès du plus grand nombre de jeunes en mettant en commun les compétences de toutes les personnes qui s'intéressent à l'éducation de nos enfants.

Le C.É. possède ses propres règles de régie interne, est présidé par un parent et a la responsabilité de débattre des questions entourant les enjeux liés à la réussite des élèves. Au primaire, il est constitué de parents, d'enseignants et de membres du personnel de l'école. Ses membres doivent adopter une perspective d'ensemble plutôt qu'individuelle et prendre des décisions dans le meilleur intérêt des élèves.

Cette année notre C.É. a tenu sept séances publiques régulières avec quorum. Lors de ces rencontres, il y a eu des discussions, des consultations et des prises de décisions sur plusieurs sujets dont les suivants : le plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence, la grille-matières, le code de vie du service de garde, les règles de conduite et mesures de sécurité, la convention de gestion, les activités éducatives, le calendrier scolaire, la liste des effets scolaires, les états financiers et la prévision budgétaire.



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



Je tiens à remercier tous les membres du C.É. pour leur implication et leur collaboration tout au long de l'année. Toutes les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves de l'école, voulant favoriser leur développement et leur réussite scolaire.

Merci également aux membres de l'O.P.P. et M. Alain Castonguay, commissaire, pour leur engagement et leur support. Et finalement, merci au personnel du service de garde qui fait partie de l'environnement scolaire de nos enfants.

L'année 2015-2016 fut riche en événements et en apprentissages et nous tenons à souligner notre appréciation envers l'équipe-école et les parents pour leur implication et leur engagement au niveau de nos enfants et de notre communauté.

Marie-Eve Bernier  
Présidente



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(L.I.P. articles 45, 47, 55, 68, 102, 103)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.

1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle tenue au cours du mois de septembre (art. 47) ?	<input type="checkbox"/> 1 à 10 <input checked="" type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si non, indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection. Conférence par une sexologue intitulée : « Mon enfant sur Internet : le protéger, le superviser »	
1.3	Votre conseil d'établissement est constitué de combien de membres (art. 102) ? (facultatif) (Total)	
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	6
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	3
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	2
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	1
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	0
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	Primaire 0
1.4	Avez-vous invité un commissaire à participer aux séances du conseil d'établissement (art. 45) ? Des personnes ressources ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.4.1	Si oui, le commissaire a participé aux rencontres du conseil d'établissement :	
	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais	
	Commentaires :	
1.5	Avez-vous eu des démissions eu cours d'années (art. 55) ?	
	Si oui, précisez le nombre (Nb) et s'ils ont été remplacés.	Nb <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.5.1	Démissions chez les parents.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.2	Démissions chez les enseignants.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.3	Démissions chez le personnel de soutien.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.4	Démissions chez le personnel professionnel.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.5	Démissions chez les représentants de la communauté.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5.6	Démissions chez les élèves.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.6	Y-a-t-il eu du public aux rencontres du conseil d'établissement (art. 68) ?	
	<b>Cochez</b>	
1.6.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais
1.6.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input checked="" type="checkbox"/> À l'occasion <input type="checkbox"/> Jamais
1.6.3	Autres précisez :	<input type="checkbox"/> Régulièrement <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

(L.I.P. articles 61, 69)

<b>Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.</b>		
<b>2.1</b>	Le conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>2.2</b>	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année ?	7
<b>2.3</b>	Inscrivez ici la liste des dates des rencontres du conseil.  Lundi le 5 octobre 2015, à 19 h 15 Lundi le 23 novembre 2015 à 19 h 15 Lundi le 18 janvier 2016, à 19 h 15 Lundi le 22 février 2016, à 19 h 15 Lundi le 18 avril 2016, à 19 h 15 Lundi le 16 mai 2016, à 19 h 15 Lundi le 13 juin 2016, à 19 h 15	
<b>2.4</b>	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> Quorum non atteint <input type="checkbox"/> Absence de parents <input type="checkbox"/> Autres, précisez :	



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



### 3. PROJET ÉDUCATIF, PLAN DE RÉUSSITE ET CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

(L.I.P. articles 36, 37, 74, 75, 82, 83, 109, 109.1, 209.2)

**Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.**

Projet éducatif		
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté par le conseil d'établissement (art. 74). Le conseil d'établissement du centre a déterminé ses orientations et ses objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.2	Le conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif (art. 36, 74). Le conseil d'établissement du centre a vu à la réalisation de ses orientations et objectifs (art. 109).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3	Le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation du projet éducatif. Le conseil d'établissement du centre a procédé à l'évaluation de ses orientations et objectifs (art. 109)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.3.1	Si non, quand est-ce prévu ?	(date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le conseil d'établissement s'est assuré de la participation de personnes intéressées (art.74).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Plan de réussite		
3.5	L'école a un plan de réussite et il a été approuvé par le conseil d'établissement (art. 75, 109.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.6	Le conseil d'établissement a participé à l'évaluation de la réalisation du plan de réussite de l'école (art. 83).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.7	Le conseil d'établissement s'est assuré qu'un document rédigé de manière claire et accessible a été distribué aux parents, au personnel de l'école et à la communauté pour :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	a) expliquer le projet éducatif de l'école (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	b) faire état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<b>Si oui, en collaboration avec le directeur de l'école, veuillez annexer une copie de ce document à votre rapport annuel. Copie annexée ?</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.8	Un projet de convention de gestion et de réussite éducative a été approuvé. (Art. 209.2)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3.9	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	

N. B. La Loi sur l'instruction publique (L. R. Q., c. I – 13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être tenu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



#### 4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

(L.I.P. articles 76, 77.1, 78, 79, 110, 110.1, 110.4, 110.5)

<b>Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.</b>		
4.1	Le conseil d'établissement a approuvé <b>les règles de conduite des élèves et des mesures de sécurité proposées par le directeur de l'école</b> (art. 76).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.2	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement.</b> (art. 79, 110.1). Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
4.3	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école</b> (art. 79, 110.5). Ne s'applique pas	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.4	Le conseil d'établissement <b>a donné un ou des avis à la commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la commission scolaire</b> (art. 78, 110).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Liste des objets sur lesquels le conseil d'établissement a donné son avis :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Critères de sélection de la direction</li><li>• Aménagement des locaux si augmentation de clientèle</li></ul>		
4.5	Le conseil d'établissement <b>a établi</b> , sur la base de la proposition du directeur de l'école et de la politique de la commission scolaire, <b>les principes d'encadrement des coûts des documents et du matériel didactique ou autres non couverts par le droit à la gratuité scolaire.</b> (Article 77.1, 110.4)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section:	



## 5. SERVICES ÉDUCATIFS

(L.I.P. articles 77.1, 84, 85, 86, 87, 88, 93.13.4°, 96.13.4°, 96.15, 96.15.4°, 110.2)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
5.1	Le conseil d'établissement a approuvé <b>les modalités d'application du Régime pédagogique proposées par le directeur de l'école</b> (art. 84, 110.2).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Le conseil d'établissement a approuvé la mise en œuvre des quatre programmes des services complémentaires et particuliers prévus au Régime pédagogique (art. 88, 110.2).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.1.1	Commentaires (s'il y a lieu) :	
5.2	Le conseil d'établissement a <b>approuvé les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes</b> (art. 85) (anglais enrichi).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.3	Le conseil d'établissement a <b>approuvé le temps alloué à chaque matière</b> (art. 86).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le conseil d'établissement a <b>approuvé</b> la liste des fournitures scolaires proposée par le directeur (art. 77.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le conseil d'établissement <b>a été informé, si tel est le cas, des programmes d'études locaux</b> (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.6	Le conseil d'établissement <b>a été informé des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques</b> (art. 96.13.4°). Ne s'applique pas.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
5.7	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique</b> (art. 96.13.4° et 96.15).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le conseil d'établissement <b>a été informé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages des élèves</b> (art. 96.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le conseil d'établissement <b>a été informé des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre</b> (art. 93.13.4°).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement a <b>approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école</b> (art.87).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le conseil d'établissement <b>a été consulté sur les modalités de communication (bulletin, bilan) ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire des élèves</b> (art. 96.15.4°). – bulletin unique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.11	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	



École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

(L.I.P. articles 66, 93, 94, 95, 96.22, 96.24, 110.4)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
6.1	Le conseil d'établissement a approuvé l'utilisation des locaux (art. 93).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le conseil d'établissement a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration (art. 94, 110.4).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez la nature des dons :	
6.3	Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement et a vu à son administration (art. 66).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4	Le conseil d'établissement a adopté le budget annuel de l'école (art. 95, 96.24).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.4.1	Au cours de l'année scolaire, le conseil d'établissement a été informé de l'évolution de l'administration du budget de l'école effectuée par le directeur.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
6.5	Le conseil d'établissement a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux (Art. 96.22) Bibliothèque, local d'anglais et autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.6	Commentaires si vous désirez expliquer les éléments de cette section :	
	Puisqu'il a été annoncé par les médias que l'école manquait de place, il a fallu apporter quelques précisions sur les locaux encore disponibles dans l'école notamment la bibliothèque, le local d'anglais et le local du service de garde.	





École Lanouette  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél.: (418) 867-1616 Téléc. : (418) 868-2411



## 7. AUTRES

(L.I.P. articles 90, 91, 96, 96.1, 110.3)

Indiquez par un (X) l'énoncé approprié.		
7.1	Le conseil d'établissement <b>a organisé des services extrascolaires</b> (art. 90, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.2	Le conseil d'établissement, dans le cadre de l'article 90 de la L. I. P., <b>a conclu un contrat au nom de la commission scolaire, après lui avoir soumis le projet</b> (art. 91, 110.3).	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.3	Le conseil d'établissement a formé un organisme de participation des parents (art. 96, 96.1).	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7.3.1	Si oui, décrivez les activités principales réalisées par cet organisme : Les parents sont sollicités au besoin. <ul style="list-style-type: none"><li>• Récompenses</li><li>• Activités de Noël</li><li>• Campagne de financement, vente de fromage</li><li>• Collations thématiques</li><li>• Soirée des finissants</li><li>• Photographie scolaire</li></ul>	

## 8 PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1	Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.) ? Précisez :
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le projet co enseignement « Team teaching » pour les classes de 6<sup>e</sup> année 2016-2017.</li></ul> <p>Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, les membres du CÉ ont été favorables à ce projet. Il y a eu une rencontre le 20 juin, avec les parents pour présenter le projet des futures 6<sup>e</sup> années. Tous les parents sont favorables pour le projet.</p>